

MANIFESTE

POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DANS LES FOYERS DE DEMANDEURS D'ASILE ET POUR LA FERMETURE DES ABRIS PC

En novembre 2014, au Foyer des Tattes à Vernier, un incendie a causé le décès d'une personne et blessé une quarantaine d'autres dont certaines se sont défenestrées pour échapper au feu. La surpopulation de ce foyer, le manque d'information et d'encadrement montrent à quelles conséquences cet abandon peut mener. Une enquête judiciaire est en cours et doit déterminer les causes et les responsabilités de la catastrophe.

L'accident, ainsi que la manière dont l'Etat gère ses conséquences, rendent évident le mépris des droits humains des migrants par les autorités. Plus généralement, cet accident met en lumière la politique xénophobe et discriminatoire de la Suisse et le traitement dégradant auquel les différentes révisions sur l'asile et le système de Dublin aboutissent. Nous, habitant-e-s du canton de Genève, sommes choqué-e-s par les conditions de vie imposées aux habitants des foyers gérés par l'Hospice général, lui-même mandaté par l'Etat de Genève.

Nous dénonçons :

1. Le mépris des conséquences physiques et psychiques de l'incendie et le renvoi des victimes : Les autorités n'ont pas mis sur pied le soutien psychologique habituel dans une telle situation, alors même qu'une partie importante des victimes a déjà un vécu traumatique pour des raisons politiques et sociales. De plus, l'Etat de Genève procède au renvoi des victimes de l'incendie, contre l'avis des médecins et alors même que sa responsabilité dans l'incendie n'est pas écartée.

Nous exigeons :

- La mise sur pied d'un soutien psychologique adapté,
- L'arrêt immédiat des renvois des personnes victimes de l'incendie.

2. Le quotidien intenable dans de nombreux foyers : Des locaux dégradés, une mauvaise insonorisation qui rend le sommeil difficile, des infrastructures sanitaires vétustes et insuffisantes, des personnes logées en surnombre (allant jusqu'à une fois et demie le nombre de personnes pour lesquels les bâtiments ont été prévus) et probablement un système de sécurité défaillant.

Nous exigeons :

- Une réduction du nombre de personnes par logement,
- Des travaux immédiats pour augmenter le nombre de sanitaires et de cuisines
- Une révision du système de sécurité en cas de catastrophe et des exercices d'évacuation réguliers et spécifiquement adaptés à la population résidant dans les foyers (tenant compte des difficultés de compréhension liés à la langue, de la fréquence de nouvelles arrivées, etc.).

3. Un encadrement social défaillant : Depuis des années, l'encadrement social est insuffisant dans les foyers et devrait être renforcé pour permettre la cohabitation entre les résidents ainsi que leur intégration dans la société. Les mineurs arrivés sans famille sont regroupés au foyer de Saconnex. Ils sont suivis par des travailleurs sociaux, dont le temps de travail ne permet pas de répondre aux besoins élémentaires d'attention et d'encadrement d'un mineur.

Nous exigeons :

- **Un encadrement professionnel suffisant et bienveillant pour les habitants des foyers,**
- **Un projet socio-éducatif pour les demandeurs d'asile mineurs non accompagnés, projet qui réponde aux critères des foyers pour adolescents.**

4. Le logement des personnes dans des abris PC :

Les abris PC, sans lumière ni air directs, surpeuplés, offrent des conditions de logement effroyables et certaines personnes y vivent maintenant depuis plus d'un an. Les habitants des PC et les personnes travaillant auprès d'eux se plaignent de la détérioration nette de la santé physique et psychique des habitants.

- **Nous exigeons la fermeture immédiate des abris PC !**

**Nous, signataires de ce Manifeste,
exigeons que le Conseil d'État prenne des mesures IMMEDIATES
pour améliorer les conditions de vie dans les foyers
et fermer les abris PC !**

Nom, prénom	Profession/Qualité	Adresse	Signature

A renvoyer d'ici au **31 mai 2015** à : Solidarité Tattes, c/o V. Luisier, 28 Grottes, 1201 Genève